

COMMUNE DE JUSSAC

**délibération :
D2024_1_5**

SEANCE DU 21 MARS 2024

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 21 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment
convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la
présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 13

Date de convocation du : 15 Mars 2024

Votants : 13

Présents : Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE
Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX
Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL
Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Madame
DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

**Objet : Centre Social
Intercommunal de la Vallée
de l'Authre : Convention
cadre CTG (Convention
Territoriale Globale)**

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame COLOMB Yvette, Monsieur
GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur ROUX Hervé

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean PRIVAT

Le Contrat Enfance Jeunesse étant échu, la prochaine échéance concerne la signature de la Convention Territoriale
Globale des 7 communes du territoire de couverture du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre.

Ladite convention vise à définir le projet de développement du territoire en direction des familles, ses modalités de
mise en œuvre en cohérence avec le projet social du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre reconnu
coordonnateur, et permet le maintien des financements Caf aux équipements et structures dédiés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **S'engage** dans le déploiement de la Convention Territoriale Globale signée avec la Caf du Cantal et le CSIVA pour
les années 2023 - 2027 :

- par la mise en œuvre du projet social du territoire,
- par le soutien au Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre dans ses missions de coordonnateur de
la CTG.

- **Autorise** M. le Maire à signer tous les documents nécessaires s'y rapportant.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

